

PROTOCOLE DE RENTÉE COVID

Annexe au DVR



VERSION VALIDÉE
17 SEPTEMBRE 2020

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Lycée Chateaubriand



Rome

Le protocole de rentrée COVID est affiché à toutes les entrées de l'établissement. Il est également disponible sur le site internet <http://ecole-francaise-de-naples.eu/>

GENERALITES

Sous la forme d'une auto déclaration,

1/ chaque personnel s'engage :

- à ne pas se présenter à l'école en cas de **fièvre (37,5 °C ou plus)** ou en cas d'apparition de **symptômes** évoquant la Covid-19 **chez un membre de sa famille ou entourage du quotidien**
- à respecter les gestes barrières à l'intérieur de l'établissement : port du masque obligatoire (sauf en classe à condition de respecter 2 mètres de distance – fourni gratuitement par l'établissement), lavage des mains régulier, distanciation sociale quand nécessaire
- à effectuer, sur la base du volontariat, un test sérologique, et accepte :
 - de se soumettre à une prise de température quotidienne à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction
 - de signaler au référent Covid son absence pour raison de santé en cas des signes suspects évoquant le virus (fièvre, fatigue...)
 - de signaler au référent Covid chaque élève présentant des signes suspects évoquant le virus (fièvre, fatigue...).

2/ chaque parent s'engage :

- à prendre la température de son enfant quotidiennement avant de l'envoyer à l'école
- à le tenir à la maison en cas de fièvre (37,5 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez un membre de sa famille ou entourage du quotidien
- à informer l'école de l'absence de son enfant en cas de fièvre (37,5 °C ou plus), en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 ou pour raison de santé en général
- à prendre contact avec son médecin référent (MMG ou PLS) pour l'informer de la fièvre (37,5 °C ou plus) de son enfant ou de l'apparition de symptômes évoquant la Covid-19
- à fournir un certificat médical du médecin référent pour permettre à leur enfant de revenir à l'école (obligatoire après 3 jours d'absence)
- à le doter, à ses frais, de masques chirurgicaux

et accepte qu'il se soumette à une prise de température quotidienne à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction.

Le parent (ou personne de substitution) qui doit entrer dans l'établissement (maternelle + CP uniquement) pour accompagner ou récupérer leurs enfants (maternelle et élémentaire uniquement):

- accepte de se soumettre à une prise de température à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction.

3/ chaque prestataire ou fournisseur extérieur s'engage :

- à ne pas se présenter à l'école en cas de fièvre (37,5 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez un membre de sa famille ou entourage du quotidien
- à respecter les gestes barrières à l'intérieur de l'établissement : port du masque obligatoire (sauf en classe à condition de respecter 2 mètres de distance – fourni gratuitement par l'établissement), lavage des mains régulier, distanciation sociale quand nécessaire ;

et accepte :

- de se soumettre à une prise de température à l'entrée de l'établissement par un membre désigné par la direction
- de remplir la déclaration sur l'honneur fourni par l'établissement (secrétariat), à chaque entrée dans les locaux de l'EFN.

MODALITES ENTREES/SORTIES

Aux entrées des sites, des panneaux d'information en PVC sont installés pour rappeler les règles de distanciation et gestes barrière à respecter. Dans les bâtiments, des affiches rappellent les bons comportements à adopter.

Les entrées et sorties se font selon les critères suivants :

	PS ⇒ CP		CE1 ⇒ CM2		Collège
	L/M/J/V	Mercredi	L/M/J/V	Mercredi	L/M/M/J/V
Accueil	8.30/8.45		8.15/8.30		8.15/8.30
Début des cours	8.45		8.30		8.30
Fin des cours	15.30	12.30	15.15	12.15	selon EDT
Sortie	15.30/15.45	12.30/12.45	15.15/15.30	12.15/12.30	selon EDT

	PS ⇒ CP	CE1 ⇒ CM2	Collège
Matin	L/M/M/J/V	L/M/M/J/V	L/M/M/J/V
Entrée	Élèves + parents escalier extérieur	Élèves <u>uniquement</u> escalier extérieur	Élèves <u>uniquement</u> escalier extérieur
Sortie	Parents : escalier intérieur en passant par l'escalier de la cantine		
Après-midi	L/M/M/J/V	L/M/M/J/V	L/M/M/J/V
Entrée	Parents : escalier extérieur NB : élèves récupérés dans les classes	Parents : escalier extérieur NB : élèves récupérés dans la cour du 1^{er} étage	

Le matin, la sortie se fait

- par l'escalier de la cantine vers l'escalier principal pour les parents des élèves de PS, MS et GS,
- par le hall d'entrée (secrétariats) vers l'escalier principal pour les parents de CP.

Le mercredi midi ou les après-midi, la sortie se fait par l'escalier principal.

- directement pour les élèves du Collège qui sortiront seuls (sauf avis contraire de leurs parents),
- par l'escalier de la cantine vers l'escalier principal pour les parents des élèves de PS, MS et GS,
- par le hall d'entrée (secrétariats) vers l'escalier principal pour les parents de CP.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont positionnés dans la cour de récréation, les parents entrent par le 88 et les récupèrent au passage et quittent le Palazzo le plus rapidement possible (en passant par la porte centrale).

Les parents ou visiteurs sont reçus sur rendez-vous uniquement. Ils s'enregistrent à la loge (contrôle d'identité) où leur température est relevée. Ces rendez-vous sont limités dans la mesure où l'EFN favorise la communication digitale (mail, visio) ou téléphonique.

Les entreprises ou fournisseurs extérieurs ont l'obligation de signer une auto déclaration qui certifie qu'ils ne présentent aucun signe du Covid-19.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Ne disposant pas d'un espace suffisant pour faire manger tous les élèves dans les réfectoires et avec l'autorisation du MIUR (décret R. 0000080 du 03/08/2020), les repas des élèves sont :

- préparés par la société Serenissima dans le strict respect des règles sanitaires,
- servis en mono portion individuelle fermée hermétiquement (lunch box),
- variés, sains, équilibrés et servis chauds,
- accompagnés de couverts, verres (ou bouteilles d'eau), assiettes en plastique jetable.

La prise du déjeuner s'effectue de la façon suivante :

- les élèves des classes de maternelle (PS/MS/GS) déjeunent dans l'espace restauration (côté maternelle),
- les élèves des classes de CE2 et CM1 déjeunent dans l'espace restauration (côté élémentaire),
- les élèves du collège (6ème/5ème/4ème et 3ème) déjeunent dans l'espace de restauration et/ou dans leurs classes,
- les élèves des classes de CP, CE1, CM2 déjeunent dans leur classe respective.
- Les déjeuners sont distribués par chaque surveillant.
- Chaque classe est sous la responsabilité d'un surveillant voir deux surveillants qui rappelle/nt aux élèves les mesures barrières. Les élèves se lavent les mains avant et après le repas.
- Un agent de nettoyage désinfecte les bureaux, les tables et les salles où les élèves déjeunent avant la reprise des cours et aèrent les lieux au moins pendant 10 minutes.

Un tableau avec les heures et les lieux de déjeuners par classe est envoyé aux familles et affiché dans le hall.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

En application de la circulaire 5443 du Ministère de la Santé, l'établissement prévoit :

- l'aération des locaux avant le début des cours et en journée dès que possible,
- le nettoyage quotidien des salles de classe et en général de tous les espaces communs après chaque permanence de groupes d'élèves (tables, chaises, matériel informatique...),
- la désinfection continue des sanitaires après chaque passage d'élève, et des zones sensibles (poignées de porte, de fenêtre, rampes d'escalier...),
- la désinfection quotidienne de tout le matériel pédagogique, des jeux et des équipements extérieurs de l'école maternelle,
- en cas de personne testée positive, la désinfection complète de tous les locaux fréquentés par cette personne.

Un registre de suivi du nettoyage est complété quotidiennement par chaque agent de l'entreprise Serenissima. Ce registre est conservé au Secrétariat d'Intendance ainsi que la liste des produits et les fiches techniques des produits utilisés (Citrosil Home Protection, Duocit-Eco Balance, Sanidart, Piatti a Mano, Ondaklor, Apple Ecolabel...).

HYGIÈNE ET DISPOSITIFS DE PROTECTION

A minima, le lavage des mains doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant et après chaque récréation
- avant et après chaque goûter
- après être allé aux toilettes.

Dans chaque sanitaire, les essuie-mains en tissu ont été supprimés et remplacés par des serviettes en papier.

Chaque salle de classe, bureau ou espace commun est équipé d'un flacon de gel hydro alcoolique. Des lingettes sont mises à disposition des professeurs pour nettoyer clavier, souris et écran d'ordinateur.

Au primaire, le lavage des mains aux lavabos est privilégié et peut se réaliser sans mesure de distance physique à condition de porter le masque.

Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels (professeurs, administratifs, agents de service), visiteurs et fournisseurs, toute la journée. Seuls les professeurs sont autorisés à retirer leur masque en classe si la distance de 2 mètres est respectée (distance bureau/1er rang).

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir du CP toute la journée sauf lorsque qu'ils sont assis en classe et que la distance d'un mètre est respectée (distance entre 2 élèves mesurée de bouche à bouche).

Les élèves de maternelle ne portent pas de masque.

Les personnels peuvent, sur demande, être équipés de visière et gants.

Les matériels de protection usagés sont jetés dans une poubelle dédiée (poubelle spécifique présente dans chaque salle concernée) et récupérés le soir par le personnel de ménage.

Aucune activité en dehors des sites n'est programmée pour le moment. Les cours d'EPS se déroulent à l'EFN.

GESTION DES ESPACES COMMUNS

Les parents, sauf pour la maternelle et le CP, ne sont pas admis à l'intérieur de l'établissement.

La restauration est maintenue en respectant les normes de sécurité.

La salle des professeurs est limitée à 6 personnes en même temps. L'utilisation des fontaines à eau est exclusivement réservée aux personnels autorisés de l'EFN.

Dans les espaces de récréation, la distanciation physique s'applique, les jeux de ballons sont interdits.

Les classes sont dissociées dans les espaces de récréation et à la restauration scolaire.

Aucune activité en dehors du site n'est programmée pour le moment. Motricité et EPS se déroulent sur à l'intérieur de l'établissement.

SUPPORT PSYCHOLOGIQUE

Une psychologue mandatée par l'école est à la disposition de tous les élèves, de toutes les familles, de tous les personnels qui en auraient besoin.

Les personnes qui souhaiteraient de l'aide, des conseils peuvent en faire la demande auprès de la référente COVID à l'adresse suivante : nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu

La psychologue contactera ensuite les personnes en difficulté afin de prendre un rendez-vous.

DISPOSITIONS RELATIVES À UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

En conformité avec le rapport ISS Covid-19 n. 58/2020, la température des élèves de maternelle et accompagnateurs, des élèves du collège et des personnels est relevée à l'entrée des sites. Si leur température est supérieure à 37,5°, l'accès à l'établissement leur est refusé. Ils sont invités à contacter leur médecin traitant.

La température des élèves de primaire est relevée dans les classes. Les élèves testés avec plus de 37,5° sont isolés dans une salle dédiée à cet effet, sous la surveillance du référent COVID, en attente d'être récupérés par leurs parents, à l'entrée du site de l'école (salle d'isolement : pièce en face du bureau d'intendance). Un masque chirurgical est donné à l'enfant, l'adulte porte lui aussi un masque chirurgical.

Les parents sont invités à contacter le médecin traitant de leur enfant.

Pour les personnes testées positives au Covid-19, le certificat médical du médecin traitant permettant de réintégrer l'établissement attestant des deux tests négatifs sérologiques réalisés à 3 jours d'intervalle est obligatoire.

A partir du moment où un élève ou personnel est testé positif, le référent Covid de l'établissement contactera toutes les personnes ayant été en contact avec cet individu, dans le respect des normes relatives à la protection de la vie privée. L'accès au site leur sera refusé. Ils devront fournir un certificat médical (attestant du test négatif) pour réintégrer l'établissement. L'établissement fournira au

département de la prévention la liste des contacts proches des personnes positives, dans le respect des normes relatives à la protection de la vie privée.

- Lorsque qu'un cas COVID est confirmé dans une classe, celle-ci est fermée pour une période de 15 jours.
- L'enseignement à distance est garanti pendant cette période.
- Chaque parent est invité à garder son enfant et à le faire tester pour une reprise de classe (les frères et sœurs devront eux aussi être testés).

COMMISSION COVID

La commission Covid, dont le rôle est de s'assurer de la bonne application des dispositions décrites ci-dessus, est composée de :

- Le Proviseur du Lycée Chateaubriand : Stéphane Devin
- La Directrice d'école, Proviseur-adjointe : Nathalie Mary-Benies,
- Le Secrétaire Général du Lycée Chateaubriand : Michel Carré,
- Le médecin référent : Rosella Panariello,
- Le RSPP du Lycée Chateaubriand : Massimo Cicchetti
- La Secrétaire d'Intendance : Valérie Paillard,
- Les Représentants CHS des enseignants : Pascale Darcq (1er degré) et Sylvia Di Chino (2nd degré)
- Les Représentants du personnel : Fabienne Navarro (1er degré) et Alexandra Herlaut (2nd degré)
- La/le Référent Commission Hygiène et Sécurité (AGAEF) : Alessandra di Concillis /François Raoul,
- La Présidente de l'AGAEF : Palmira Pratillo,
- Les Représentants de parents d'élèves (1 pour la maternelle, 1 pour l'élémentaire, un pour le Collège)
- Un élève délégué du Collège

Le référent Covid désigné :

Directrice d'école, Proviseur-adjointe, Nathalie Mary-Benies,

nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu

Remplaçante : Secrétaire d'Intendance, Valérie Paillard,

valerie.paillard@lycee-chateaubriand.eu

Documents de référence :

- "Piano Scuola allegato al D.M. n 39 del 26/06/2020
- Legge n. 77 del 17/07/2020 di conversione del D.L. n. 34 del 19/05/2020 -D.L. n. 83 del 30/07/2020
- Documento di indirizzo e orientamento per la ripresa delle attività in presenza dei servizi educativi e della scuola dell'infanzia allegato al D.M. n. 80 del 03/08/2020

-
- Protocollo di intesa tra Rapport ISS COVID 19 N°58/2020
 - MI e OO.SS. del 06/08/2020
 - Linee guida sulla DDI allegate al D.M. n. 89 del 07/08/2020
 - Ordinanze n°68, 69 e 70 di agosto e settembre 2020

Formulaire à remplir par les personnes extérieures



AUTODICHIARAZIONE

Il/la sottoscritto/a

Numero di telefono:.....

Documento di riconoscimento

Consapevole che dichiarazioni mendaci mettono in pericolo la salute pubblica provocando una delle sanzioni penali previste.

DICHIARA SOTTO LA PROPRIA RESPONSABILITÀ

(Barrare caselle corrispondenti)

- Di non presentare sintomatologia legata al Covid-19, sintomatologia respiratoria o febbre superiore a 37.5 ° in data odierna e nei tre giorni precedenti.
- Di non essere stato in quarantena o isolamento domiciliare negli ultimi 14 giorni.
- Di non essere stato a contatto con persone positive, per quanto di loro conoscenza, negli ultimi 14 giorni.
- Di non essere risultato positivo al coronavirus oppure, ove risultato positivo ad un test RT PCR effettuato all'estero, di aver seguito scrupolosamente i protocolli sanitari previsti dalle autorità del Paese in cui è stato effettuato il test, di aver osservato 14 giorni di isolamento dall'ultima data nella quale si presentavano sintomi.
- Di aver effettuato quarantena in caso di ritorno dall'estero o dalla Sardegna.
- Di essere uscito dalla quarantena solo perché i risultati erano negativi.
- Di essere ancora in quarantena in attesa dei risultati del tampone o del test sierologico.

La scuola rispetta i protocolli sanitari previsti dalla legge; questi sono in costante evoluzione. Do il mio accordo perché la scuola effettui le necessarie comunicazioni e prenda le misure imposte dai protocolli, in caso di eventuali modifiche.

Luogo e data:

Firma

Formulaire à remplir par les personnels (en italien et en français)



AUTODICHIARAZIONE

Da compilare, firmare in accordo con l'ordinanza 69 del 31/08/2020 in allegato e da trasmettere alla segreteria di direzione alessandra.rungi@lycee-chateaubriand.eu prima del rientro a scuola previsto il 02/09/2020

Il/la sottoscritto/a dichiara di lavorare presso l'École française Alexandre Dumas.

Ruolo..... Consapevole che dichiarazioni mendaci mettono in pericolo la salute pubblica provocando una delle sanzioni penali previste.

DICHIARA SOTTO LA PROPRIA RESPONSABILITÀ

(Barrare caselle corrispondenti)

- Di non presentare sintomatologia legata al Covid-19, sintomatologia respiratoria o febbre superiore a 37.5 ° in data odierna e nei tre giorni precedenti.
- Di non essere stato in quarantena o isolamento domiciliare negli ultimi 14 giorni.
- Di non essere stato a contatto con persone positive, per quanto di loro conoscenza, negli ultimi 14 giorni.
- Di non essere risultato positivo al coronavirus oppure, ove risultato positivo ad un test RT PCR effettuato all'estero, di aver seguito scrupolosamente i protocolli sanitari previsti dalle autorità del Paese in cui è stato effettuato il test, di aver osservato 14 giorni di isolamento dall'ultima data nella quale si presentavano sintomi.
- Di aver effettuato quarantena in caso di ritorno dall'estero o dalla Sardegna.
- Di essere uscito dalla quarantena solo perché i risultati erano negativi.
- Di essere ancora in quarantena in attesa dei risultati del tampone o del test sierologico.

La scuola rispetta i protocolli sanitari previsti dalla legge; questi sono in costante evoluzione. Do il mio accordo perché la scuola effettui le necessarie comunicazioni e prenda le misure imposte dai protocolli, in caso di eventuali modifiche.

Mi impegno inoltre a rispettarli, in particolare a:

- Misurare la temperatura ogni mattina prima dell'arrivo a scuola;
- In caso di variazione delle mie condizioni di salute, ad avvertire in maniera immediata la responsabile della scuola all'indirizzo seguente: nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu, il medico di base /ASL;
- a fornire alla scuola un certificato medico del proprio medico di base (come previsto dalle disposizioni nazionali e regionali) in seguito ad assenza dovuta a ragioni di salute.

Luogo e data:

Firma



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

À compléter, signer en accord avec l'Ordinanza 69 du 31/08/2020 en attaché et à transmettre au secrétariat de Direction alessandra.rungi@lycee-chateaubriand.eu avant la rentrée scolaire prévue le 02/09/2020.

Je soussigné(e) M.(me) déclare travailler au sein de l' École française de Naples en qualité de/d'

Conscient(e) et responsable qu'une déclaration mensongère pourrait mettre en danger la santé d'autrui et pourrait faire l'objet de poursuites pénales, j'atteste sur l'honneur :

(Cochez la case appropriée)

- Ne présenter aucun symptômes liés au Covid-19, symptomatologie respiratoire ou fièvre supérieur à 37.5° à ce jour ou dans les trois jours précédents.
- Ne pas avoir été placé en quarantaine ou isolement à domicile pendant les 14 jours précédents.
- À ma connaissance, de ne pas avoir été en contact avec personne positive pendant les 14 jours précédents.
- Ne pas être positif au coronavirus ou, en cas de positivité du résultat du test RT PCR effectué à l'étranger, d'avoir scrupuleusement suivi les protocoles sanitaires prévus par les autorités, d'avoir respecté les 14 jours de d'isolement/quarantaine.
- D' avoir respecté la quarantaine en cas de retour de l'étranger ou de Sardaigne.
- D'être sorti de quarantaine seulement en cas de résultats négatifs.
- D'être encore en quarantaine et en attente de résultats du prélèvement nasal ou du test sérologique.

L'école respecte les protocoles sanitaires tels que prévus par le droit applicable ; ceux-ci sont en constante évolution. Je donne mon accord pour que l'école effectue les communications nécessaires et prenne les mesures imposées par ces protocoles, tels qu'éventuellement modifiés.

Je m'engage aussi à les respecter, et en particulier, à :

- prendre ma température chaque matin avant l'entrée en classe et en cas de fièvre ou symptôme(s) ;
- ne pas me rendre à l'école, signalant mon absence pour raisons de santé ;
- en cas de variation de mes conditions de santé prévenir aussitôt le responsable de l'école à l'adresse mail suivante nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu ainsi que le médecin généraliste ;
- et fournir à l'école un certificat médical du médecin généraliste (tel que prévu par les dispositions nationales et régionales) suite à toute absence pour raison de santé.

Date, lieu Signature :

Formulaire à remplir par les parents (en italien et en français)



AUTODICHIARAZIONE

Da compilare, firmare in accordo con l'ordinanza 69 del 31/08/2020 in allegato e da trasmettere alla segreteria di direzione alessandra.rungi@lycee-chateaubriand.eu prima del rientro a scuola previsto il 02/09/2020

Il/la sottoscritto/a consapevole che dichiarazioni mendaci mettono in pericolo la salute pubblica provocando una delle sanzioni penali previste.

DICHIARA SOTTO LA PROPRIA RESPONSABILITÀ

Che mio figlio/a, i miei figli/e

-NOME..... COGNOME.....

CLASSE.....

-NOME..... COGNOME.....

CLASSE.....

-NOME..... COGNOME.....

CLASSE.....

-NOME..... COGNOME.....

CLASSE.....

-NOME..... COGNOME.....

CLASSE.....

(Barrare caselle corrispondenti)

Non presenta sintomatologia legata al Covid-19, sintomatologia respiratoria o febbre superiore a 37.5 ° in data odierna e nei tre giorni precedenti.

Di non essere stato in quarantena o isolamento domiciliare negli ultimi 14 giorni

Di non essere stato a contatto con persone positive, per quanto di loro conoscenza, negli ultimi 14 giorni.

Di non essere risultato positivo al coronavirus oppure, ove risultato positivo ad un test RT PCR effettuato all'estero, di aver seguito scrupolosamente i protocolli sanitari previsti dalle autorità del Paese in cui è stato effettuato il test, di aver osservato 14 giorni di isolamento dall'ultima data nella quale si presentavano sintomi

Di aver effettuato quarantena in caso di ritorno dall'estero o dalla Sardegna

Di essere uscito dalla quarantena solo perché i risultati erano negativi

Di essere ancora in quarantena in attesa dei risultati del tampone o del test sierologico.

La scuola rispetta i protocolli sanitari previsti dalla legge; questi sono in costante evoluzione. Do il mio accordo perché la scuola effettui le necessarie comunicazioni e prenda le misure imposte dai protocolli, in caso di eventuali modifiche.

Mi impegno inoltre a rispettarli, in particolare a:

- Misurare la temperatura di/dei mio/miei figli ogni mattina prima dell'arrivo a scuola e in caso di febbre o sintomi;
- A non mandare mio figlio a scuola, avendo cura di fare una segnalazione se tale assenza dipende da motivi di salute;
- In caso di variazione delle condizioni di salute di mio figlio, avvertire in maniera immediata la responsabile della scuola all'indirizzo seguente: nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu, il medico di base /ASL;
- a fornire alla scuola un certificato medico del proprio medico di base (come previsto dalle disposizioni nazionali e regionali) in seguito ad assenza dovuta a ragioni di salute.

Luogo e data:

Nome e Cognome (leggibili)

Firma



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

À compléter, signer en accord avec l'Ordinanza 69 du 31/08/2020 en attaché et à transmettre au secrétariat de Direction alessandra.rungi@lycee-chateaubriand.eu avant la rentrée scolaire prévue le 02/09/2020.

Je soussigné(e) M.(me) conscient(e) et responsable qu'une déclaration mensongère pourrait mettre en danger la santé d'autrui et pourrait faire l'objet de poursuites pénales, déclare sur l'honneur que nous et nos enfant(s) :

NOM PRÉNOM.....

CLASSE

NOM PRÉNOM.....

CLASSE

NOM PRÉNOM.....

CLASSE

NOM PRÉNOM.....

CLASSE

NOM PRÉNOM.....

CLASSE

(Cochez la case appropriée)

- Ne présente aucun symptômes liés au Covid-19, symptomatologie respiratoire ou fièvre supérieur à 37.5° à ce jour ou dans les trois jours précédents.
- De ne pas avoir été placé en quarantaine ou isolement à domicile pendant les 14 jours précédents.
- À ma connaissance, de ne pas avoir été en contact avec personne positive pendant les 14 jours précédents.
- De ne pas être positif au coronavirus ou, en cas de positivité du résultat du test RT PCR effectué à l'étranger, d'avoir scrupuleusement suivi les protocoles sanitaires prévus par les autorités, d'avoir respecté les 14 jours de d'isolement/quarantaine.
- D' avoir respecté la quarantaine en cas de retour de l'étranger ou de Sardaigne.
- D'être sorti de quarantaine seulement en cas de résultats négatifs.
- D'être encore en quarantaine et en attente de résultats du prélèvement nasal ou du test sérologique.

L'école respecte les protocoles sanitaires tels que prévus par le droit applicable ; ceux-ci sont en constante évolution. Je donne mon accord pour que l'école effectue les communications nécessaires et prenne les mesures imposées par ces protocoles, tels qu'éventuellement modifiés.

Je m'engage aussi à les respecter, et en particulier, à :

- prendre la température de mon enfant chaque matin avant l'entrée en classe et en cas de fièvre ou symptôme(s) ;
- ne pas l'envoyer à l'école signalant son absence pour raisons de santé ;
- en cas de variation des conditions de santé de mon enfant prévenir aussitôt le responsable du lycée à l'adresse mail suivante nathalie.mary-benies@lycee-chateaubriand.eu ainsi que le médecin généraliste ;
- et fournir à l'école un certificat médical du médecin généraliste (tel que prévu par les dispositions nationales et régionales) suite à toute absence pour raison de santé.

Madame/ Monsieur date, lieu

Signature :